

La nouvelle monarchie

Partage international n° [141](#) - Mai 2000

« Selon Maitreya, le rôle des monarchies va maintenant se modifier dans le monde entier. Les monarchies vont être dorénavant réellement actives, et de manière positive. » [PI, décembre 1988]

Six mois à peine après le début de son règne, Mohammed VI, roi du Maroc, a introduit de tels changements dans son pays que son peuple met déjà en lui tout son espoir pour l'avenir. C'est un merveilleux moment, au Maroc, c'est comme le printemps d'un pays. Il est certain que ce pays a désespérément besoin à la fois d'espoir et de réformes, car quatre millions de personnes y vivent avec moins d'un dollar par jour, et le taux de chômage officiel s'élève à 20 %, tandis que l'analphabétisme atteint près de 45 % de la population.

Le jeune roi s'est fixé deux objectifs majeurs : démanteler le régime autoritaire dont il a hérité et introduire des réformes radicales. Il a créé une commission, à laquelle il participe de très près, pour enquêter sur 4 000 cas de répression politique et étudier les compensations possibles pour les victimes de l'injustice. Les personnes les plus nécessiteuses perçoivent d'ores et déjà des avances en argent comptant. La création d'une telle commission est unique dans le monde arabe.

De jeunes conseillers occupent des positions clé au sein de l'administration et confortent le roi dans son processus de modernisation. Des réformes sont entreprises dans le domaine de l'éducation, des services sociaux et de la justice. On le surnomme le roi des pauvres, mais l'on pourrait tout aussi bien le

dénommer le protecteur des femmes, des enfants et des personnes âgées, du fait que l'une des principales réformes qu'il projette vise à améliorer le statut social et légal des femmes, qui sont en grande partie sous-éduquées dans les zones rurales, où l'analphabétisme atteint un taux voisinant les 80 %. Cette campagne particulière suscite cependant l'opposition des forces cléricales conservatrices. Les changements controversés comprennent : un relèvement de l'âge minimum requis pour le mariage des femmes de 15 à 18 ans ; la non reconnaissance de la répudiation des épouses par leur mari comme forme acceptée de divorce (comme c'était le cas jusqu'à présent) ; et l'égalité des droits à la propriété pour les femmes divorcées. De nombreux Marocains craignent l'opposition grandissante envers leur nouveau roi, mais osent espérer en un avenir meilleur.

Maroc

Sources : Guardian Weekly, G.-B.

Thématiques : [Société](#), [femmes](#), [politique](#), [religions](#), [éducation](#)

Rubrique : [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)